

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE DE VAL-SONNETTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-38

En exercice 17

Présents 14

Votants 15

Séance du 12 octobre 2023

Date de la Convocation

04/10/2023

Date de l'affichage

04/10/2023

L'an deux mil vingt-trois,  
et le douze octobre,  
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Délégué DMEA

Pour la CCPJ

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Isabelle PACOU, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Irène ROUCHE, Jean-Louis ROCHET

Absents : François-Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND (pouvoir à C. FOURNIER)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Mme la Maire précise que la communauté de communes Porte du Jura adhère au SMEA pour le volet assainissement collectif et a délégué cette compétence pour les communes de Augea, Beaufort-Orbagna, Maynal, Rotalier, Sainte Agnès et Val-Sonnette. Chaque commune concernée de moins de 500 habitants compte 2 délégués et les communes de plus de 500 habitants, 4 délégués.

Par délibération n° 2023-81 en date du 20 juin 2023, la CCPJ a proposé 16 délégués dont pour la commune de Val-Sonnette : Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Catherine FOURNIER et Roland JACQUARD.

Il convient de proposer un délégué en remplacement de Roland JACQUARD.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- **PROPOSE** M. BONNIER Jacques comme nouveau délégué ;
- **CHARGE** Madame la Maire d'en informer la Communauté de Communes Porte du Jura.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE, le 12/10/2023  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

